

UN NOUVEL ESPOIR DE TRAITEMENT CONTRE LE CANCER

Fais le 2 mai 2006

chers amis,

C'est avec beaucoup de joie et d'espoir que j'ai découvert le travail de Laurence Zitvogel. Sa découverte magnifique ne peut être qu'encouragée !

faire un don, mobiliser d'autres donateurs, pour réunir le plus vite possible les fonds nécessaires aux essais cliniques.

Pour faire un don, il suffit d'établir un chèque à l'ordre de "I.G.R. - profit IKDC" et de l'envoyer à l'adresse suivante :

Institut de Cancérologie Gustave Roussy
Professeur Laurence Zitvogel
Programme IKDC
39 rue Camille Desmoulins
94805 Villejuif
cedex



© Sylvie Lancrenon

agnès b.

DÉDUCTION FISCALE POUR LES PARTICULIERS

- Vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà, report sur les 4 années suivantes). Ainsi, si vous donnez 50 euros, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 33 euros. A cet effet, un reçu fiscal vous sera adressé par l'IGR.
- Par prélèvement automatique, si vous choisissez de donner 15 euros par mois, vous recevrez un reçu fiscal annuel qui vous permettra de déduire 66% du montant de vos dons de votre impôt sur le revenu.

Par exemple :

*L'Institut de cancérologie Gustave Roussy reçoit 15 euros par mois, soit 180 euros par an.

*Vous déduisez 118,80 euros de votre impôt sur le revenu.

*Vos versements vous reviennent en réalité à 61, 20 euros.

DÉDUCTION FISCALE POUR LES ENTREPRISES

L'ensemble des versements par chèque, au titre du mécénat, vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu ou les sociétés de 60% du montant de ces versements (Loi du 1er août 2003).

Cette déduction peut s'exercer dans la limite d'un plafond de 0,5% HT du chiffre d'affaires avec la possibilité d'utilisation de l'excédent pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants. Le report est identique en cas d'exercice non bénéficiaire.

Par exemple :

*Votre don de 1000 euros vous revient simplement à 400 euros.

*Votre don de 10 000 euros vous revient simplement à 4000 euros.

COMPTES ET TRANSPARENCE

L'Institut de cancérologie Gustave Roussy est soumis à un double contrôle

Le contrôle interne

Le conseil d'administration de l'Institut, présidé par le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris, exerce un contrôle permanent sur les comptes de l'Institut de cancérologie Gustave Roussy et tout particulièrement sur l'état des comptes relatifs aux dons et aux legs. L'utilisation des dons et legs est soumise à la délibération et à l'approbation du conseil d'administration.

Le contrôle externe

Diverses instances compétentes et indépendantes exercent des contrôles sur les comptes de l'IGR :

- le commissaire aux comptes
- les Inspections des Directions départementales et régionales des Affaires sanitaires et sociales (DASS et DRASS)
- l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS)
- La cour des comptes.

Bulletin de soutien

OUI

Je participe activement à la lutte contre le cancer aux cotés du Pr Laurence Zitvogel, de l'Institut de cancérologie Gustave Roussy (IGR).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Par chèque

Je soutiens l'Institut de cancérologie Gustave Roussy en envoyant un don par chèque (ou par mandat postal) à l'ordre de IGR projet - IKDC à l'adresse suivante : Institut de Cancérologie Gustave Roussy / Pr L. Zitvogel - 39 rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif Cedex

30 € 60 € 100 € 200 € 150 € 500 € euros (autre montant)

Je souhaite m'abonner à la Newsletter de l'IGR (e-mail indispensable)

Par prélèvement automatique

Oui, je veux m'engager aux cotés de l'équipe du Pr Laurence Zitvogel et de ses projets à l'Institut de cancérologie Gustave Roussy dans la durée. **J'opte pour le prélèvement automatique.** Je retourne la présente autorisation, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal à l'adresse suivante : Institut de cancérologie Gustave Roussy / Pr L. Zitvogel 39 rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif Cedex

LES COORDONNÉES DE MA BANQUE :

Nom de la banque :

Adresse :

Code postal :

Ville :

J'AUTORISE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DE MON COMPTE À PRÉLEVER :

Chaque mois, la somme de 10€ 15€ 30€ Autre montant

Chaque trimestre, la somme de 15€ 30€ 60€ Autre montant

Date :

Signature :

Par versement en ligne sur internet Don par carte bancaire : www.projet-ikdc.org

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de radiation sur simple demande écrite à l'Institut de cancérologie Gustave Roussy. Vos coordonnées peuvent être communiquées sauf avis contraire de votre part aux partenaires ou associations ou fondations faisant appel à la générosité du public.